
Kathleen Abraham, Peter Zilberg. “A Bird-Keeping Agreement from Šātīr”

Louise Quillien



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/abstractairanica/56627>

DOI : [10.4000/abstractairanica.56627](https://doi.org/10.4000/abstractairanica.56627)

ISSN : 1961-960X

Éditeur :

Éditions de l'IFRI, CNRS (UMR 7528 Mondes iraniens et indiens)

Référence électronique

Louise Quillien, « Kathleen Abraham, Peter Zilberg. “A Bird-Keeping Agreement from Šātīr” », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 45 | 2023, document 19, mis en ligne le 30 décembre 2023, consulté le 31 août 2024. URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/56627> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abstractairanica.56627>

Ce document a été généré automatiquement le 31 août 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Kathleen Abraham, Peter Zilberg. "A Bird-Keeping Agreement from Šāṭir"

Louise Quillien

RÉFÉRENCE

Kathleen Abraham, Peter ZILBERG. "A Bird-Keeping Agreement from Šāṭir", *Kaskal* 19, 2022, p.75-82.

- 1 Cet article présente l'édition et le commentaire du texte E1, issu de la collection Eitan de Jérusalem comprenant des tablettes d'origine inconnue. Cette tablette, probablement datée du règne d'Artaxerxès, a été rédigée à Šāṭir, dans le sud de la Babylonie. Il s'agit d'un contrat dans lequel un individu, Šamaš-zēru-ibni, confie la garde et le soin de plusieurs oiseaux à un autre homme, Ibni-Edubba. La rémunération de ce dernier n'est pas mentionnée dans le contrat. Grâce à une remise en contexte de ce document dans le groupe des textes de Šāṭir, et en le comparant avec les données connues concernant l'élevage des oiseaux, les auteurs de l'article proposent que Šamaš-zēru-ibni soit un entrepreneur privé travaillant pour le compte du temple local, propriétaire des animaux. Plusieurs indices vont dans cette direction, notamment le fait que le temple lui a également confié l'exploitation de roselières, lieu propice à l'élevage des oiseaux. Ibni-Edubba serait un oblat prêté par le temple à Šamaš-zēru-ibni pour l'assister, ce qui explique l'absence de rémunération prévue pour lui dans le contrat.

AUTEURS

LOUISE QUILLIEN

UMR 7041, Arscan